

CONTACT

MAI
2018

Vol 36

No 11

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

À voir toute la neige que nous avons reçue cet hiver, on s'imagine que les réserves d'eau doivent être excellentes mais ce n'est pas une raison de la gaspiller, cette ressource peut disparaître très vite.

L'hiver dernier, la ville de Rimouski a éprouvé des problèmes avec une conduite d'aqueduc et cela nous a affectés parce que notre eau provient du même tuyau. Lorsqu'un bris survient sur la conduite de la ville de Rimouski qui est située en amont de notre réseau d'aqueduc nous avons aussi des problèmes et le fait que nous n'ayons pas de réserve, l'impact est presque instantané. Cependant, le bris survenu sur la conduite d'amené principale d'eau de janvier dernier met en lumière notre dépendance à ces infrastructures.



L'été approche et comme vous vous doutez bien, la consommation d'eau est beaucoup plus grande en période estivale et ce, pour bien des raisons qui sont souvent justifiées (jardins, fleurs, etc), mais nous devons quand même faire des efforts pour l'utiliser de façon responsable. Deux petits gestes comme éviter de laver son stationnement ou d'arroser le gazon auraient un gros impact sur la quantité d'eau que nous utilisons. Faites l'expérience et vous verrez que la nature fait bien les choses et qu'au retour de la pluie, le gazon reverdira.

L'eau potable est une ressource précieuse.

Francis St-Pierre, maire

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1	YVE ROULEAU
POSTE N° 2	JEAN-DENIS BERNIER
POSTE N° 3	SIMON DUBÉ
POSTE N° 4	JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5	DAVID LEBLANC
POSTE N° 6	FRANCIS RODRIGUE

MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER



N'oubliez pas d'assister en grand nombre au marché aux puces printanier qui se tiendra le samedi 5 mai de 9 h à 16 h au centre communautaire Régis-St-Laurent.

Le cercle de fermières local s'occupera du service de restauration. Une multitude d'aubaines vous y attendent ! Bienvenue à tous !

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

7 MAI

4 JUIN

3 JUILLET

CONGÉ FÉRIÉ

Veillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le **lundi 21 mai** en raison de la **Journée des Patriotes**.



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Il y aura collecte des résidus domestiques dangereux le 12 mai de 9 heures à 16 h à l'édifice des travaux publics de Rimouski, situé au 475, 2^e Rue Est. Si vous avez des huiles, décapants, peinture, vieux ordinateurs, piles, bonbonnes de propane, etc., ce sera le moment idéal pour vous en départir.

Nous vous encourageons fortement à participer à cette collecte afin d'éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la nature un peu partout. Vous devez apporter une pièce d'identité afin de prouver que vous êtes de Saint-Anaclet.



CORROSIF



INFLAMMABLE



TOXIQUE



EXPLOSIF

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanacllet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, rue Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendance Impression

Prochaine parution : Juin 2018

Tombée des articles : 20 mai 2018

UN P'TIT PEU D'URBANISME

Les rapports de voisinage – Extrait du Code civil du Québec

Capsule no. 2 : Le droit de vues

Le Code civil du Québec impose le respect de certaines règles concernant l'aménagement des fenêtres et de toute autre ouverture. Ainsi, vous ne pouvez pas avoir de « vues directes », c'est-à-dire de fenêtres ou de portes à verre transparent, à moins de 1,50 m de la ligne séparant votre terrain de celui du voisin. Cette règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'ouvertures donnant sur la voie publique ou sur un parc public, ou lorsqu'il s'agit de portes pleines ou à verre translucide, c'est-à-dire qui ne permettent pas de distinguer nettement les objets.



Pour plus de renseignements, consultez le www.justice.gouv.qc.ca

Sources : Dépliant du Ministère de la Justice sur « Les Rapports de Voisinage »
Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

DISTRIBUTION DE COMPOST

La distribution de compost se fera le samedi 26 et dimanche 27 mai de 9 h à 12 h à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare.

Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes.

Vous pourrez prendre jusqu'à 240 litres.

Une preuve de résidence vous sera demandée.

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR



Veuillez prendre note que les inscriptions pour le camp de jour se tiendront les 6 et 7 juin de 16 h 30 à 18 h 30 au Centre communautaire situé au 3, rue Principale ouest. La coordonnatrice se rendra à l'école des Sources la semaine précédant l'inscription pour distribuer des dépliants explicatifs à vos enfants sur la durée, les horaires, les coûts et le service de garde. Pour plus d'informations, composez le 418 725-5389 et demandez Carl ou le 418 318-3635 et demandez Carole-Anne.

N.B. Pour les inscriptions tardives, des frais supplémentaires de 25 \$ seront demandés pour chaque famille.

Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts



RAPPEL - TEST D'EAU—RAPPEL

Un tarif réduit pour tester votre eau de puits !



Vous attendez que l'eau de votre puits ait un drôle de goût pour la tester ? Vous pourriez être surpris, même une eau claire, sans saveur peut être contaminée.

Si vous utilisez un puits privé comme source d'eau potable, il est recommandé de faire des tests au moins deux fois par année afin d'en assurer la qualité. Ces tests permettront d'identifier s'il y a des bactéries nocives pour votre santé et si c'est le cas, les actions à prendre pour résoudre le problème.

Du 1er mai au 31 mai 2018, venez chercher votre kit d'échantillonnage sur les heures d'ouverture du bureau municipal et profiter d'un tarif réduit (45 \$ + tx au lieu de 60 \$ + tx).

Lorsque vous aurez complété l'échantillonnage, vous devrez retourner le tout à Laboratoire BSL qui se chargera de faire les analyses, de vous transmettre les résultats ainsi que les mesures à mettre en place s'il y a lieu.

Pour plus d'informations, contactez Catherine Denis au 418 724-5154 poste 221 ou à environnement@mrc-rn.ca.



2e édition intermunicipale

LE BAZAR DES SPORTIFS

1

Cueillette des équipements



Du 7 au 11 mai 2018



Au bureau municipal de votre municipalité



Sur les heures d'ouverture

Offrez une seconde vie à vos articles inutilisés par une formule de don volontaire, dans le cadre du Bazar des sportifs. Faites le ménage de votre garde-robe, de votre cabanon ou de votre garage!

Tous les articles de sport et de plein air doivent être en bon état et les vélos ne sont pas acceptés.

Lors de l'événement, vous pourrez procurer gratuitement des articles qui vous intéressent, en nombre limité.

Le Bazar des sportifs



12 mai 2018



De 10 h à 12 h



Colisée Financière Sun Life
(111, 2e rue Est, Rimouski)



Nombre limité d'items par personne.

2

NOUVEAUX SERVICES

Service de garderie scolaire

Nancy Jean

170, rue Principale Est,
418 722-5504

Geneviève Pineault

258, rue Principale Est,
418 725-2669

Nouvelle administration au Garage Pouliot ET PS Auto

Alain Gagné vous accueillera dorénavant sous la raison sociale **Service Auto Gagné**, 95, rue Principale Ouest, 418 723-7342.

Mike Méthot vous accueille sous la raison sociale **Méthot Mécanique** au 230, rue de la Gare, 418 731-1206.



Le Bazar des sportifs est rendu possible grâce aux partenaires suivants:

Ville de Rimouski
Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski
Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
Municipalité d'Esprit-Saint
Municipalité de la Trinité-des-Monts

Municipalité de Saint-Marcellin
Municipalité de Saint-Fabien
Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière
Municipalité de Saint-Valérien
COSMOSS Rimouski-Neigette



LES FLEURONS DU QUÉBEC

En juillet prochain, nous recevrons la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Cette année, les Fleurons ont apporté un changement au pointage accordé aux différents secteurs classifiés. Ils ont diminué les points accordés au domaine résidentiel et aux lieux de culte. Ils ont augmenté les points accordés au secteur municipal et aux initiatives communautaires et environnementales.

Les classificateurs vont visiter environ 60 % de la municipalité et classifier ce qui est visible du chemin. Le pointage pour tous les domaines s'additionne en fonction des critères suivants :

- ☐ La variété des éléments horticoles (massif de vivaces et annuelles, arbustes et arbres);
- ☐ Le nombre d'éléments construits (mobilier urbain, éclairage, signalisation, structure architecturale, pièce d'eau, éléments inertes, bacs à fleurs);
- ☐ La mise en valeur du potentiel exploitable;
- ☐ L'état visuel du patrimoine bâti et de l'aménagement paysager;
- ☐ L'harmonie et/ou la thématique.

Ce sera en octobre que nous connaîtrons le classement accordé. Lors du dernier classement, il nous manquait 20 points pour obtenir 4 fleurons. Nous espérons l'obtenir cette année. Différentes activités sont au programme pour tenter de l'obtenir. Surveillez le Contact Fleuri pour des détails sur ces activités. Tous ensemble nous pouvons faire la différence.

Martine Pinel, pour le comité d'embellissement

- La réunion mensuelle des membres du **Cercle de Fermières de St-Anaclet** aura lieu le 9 mai 2018 au local habituel à 19 h 30. Plusieurs informations au programme. **Bienvenue à toutes.** Augustine Lavoie, 418 723-1519
- Le **club des 50 ans et +** de St-Anaclet organise un brunch le dimanche 13 mai à 9 heures au Centre communautaire. Pour plus d'information, communiquez avec Annette Guimond au 418 723-6760. **Bienvenue à tous.** Bonne fête des mères.
Annette Guimond, secrétaire

LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON DE SAINT-ANACLET

143, rue Blanchette, Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0
gaepelle@cgo cable.ca (418-722-7685)



La Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet entreprendra sa 32^e saison le 3 juin prochain. Afin de procéder au **repêchage des joueurs**, ces derniers sont invités à s'inscrire auprès de Joël Proulx au 418-724-4899 ou Gaétan Pelletier au 418-722-7685 avant le 26 mai date du repêchage.

Les parties se jouent à Saint-Anaclet les dimanches, lundis et mercredis à 19 h et

20 h 45. Gaétan Pelletier, secrétaire

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Depuis 2012, nous distribuons 50 barils récupérateurs d'eau par année et nous désirons en offrir encore cette année. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 25 \$ doivent téléphoner au bureau municipal pour en faire la réservation. Nous prenons les 50 premières réservations.

COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la semaine du 22 mai. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :



- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.
- De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur) ne sera pas ramassé.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement **s'inscrire avant le 18 mai à 16 h 30** en composant le 418 723 2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le mardi 22 mai à 8 heures par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 2 avril 2018

Les élus municipaux acceptent le rapport financier des vérificateurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

Le directeur général dépose les états financiers et comparatifs au 31 mars 2018.

Avis de motion est donné que l'adoption du règlement 475-2018 concernant un crédit de taxes pour les entreprises sera adoptée à une prochaine séance.

Le projet de règlement 475-2018 concernant un crédit de taxes pour les entreprises est déposé.

Les élus municipaux demandent au député Harold Lebel, une aide financière de son budget discrétionnaire pour des travaux de pavage prévus en 2018. (Rés. 2018-04-42)

Les élus municipaux adoptent le règlement 474-2018 concernant la gestion contractuelle. (Rés. 2018-04-43)

Les élus municipaux autorisent l'acquisition de terrains pour le déplacement du pont couvert. (Rés. 2018-04-44)

Les élus municipaux autorisent le versement d'un don de 4 000 \$ à la Fondation du Cegep de Rimouski pour les 4 prochaines années à raison de 1 000 \$ par année. (Rés. 2018-04-45)

Les élus municipaux appuient la ville de Rimouski dans sa demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques dans sa demande de renouvellement de conduite d'amenée entre le lac Desrosiers et le réservoir Lamontagne. (Rés. 2018-04-46)

Une motion de félicitations est donnée aux membres du comité organisateur de la 51^e édition du carnaval de St-Anaclet.

Les élus municipaux autorisent monsieur le maire et le directeur général à signer la nouvelle entente du 3 avril 2018 avec la fabrique. (Rés. 2018-04-47)

Les élus municipaux félicitent tous les membres du comité de la protection et de la valorisation de la chute Neigette pour avoir reçu le prix Anselme Gagné. (Rés. 2018-04-48)

Les élus municipaux donnent une motion de félicitations à monsieur Marius De Champlain. Celui-ci a été nommé personnalité sportive du Club Lions de Rimouski. (Rés. 2018-04-49)

Le maire Francis St-Pierre proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 comme étant la semaine de la santé mentale. (Rés. 2018-04-50)

Les élus municipaux recommandent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder la demande adressée par la Ferme J.C.P. Ruest ltée. (Rés. 2018-04-51)

LE DÉFI ANACLOIS DESJARDINS

9 juin 2018



BILLETS SUR: **Eventbrite**

*Soirée de prévente en personne: 8 mai de 17h à 20h

Évènement organisé par le Club Lions de St-Anaclet au profit des œuvres du Club



Visitez-nous sur

VENEZ VOUS AMUSER À LA SEMAINE DES FAMILLES 2018

La ville de Rimouski et les organismes familles sont heureux de vous inviter à célébrer la famille et à prendre un temps d'arrêt pour vous amuser dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu du 14 au 20 mai prochain.

Cette année c'est sous le thème « La famille, c'est cela qui compte » que le Réseau Québec famille nous invite à célébrer la famille.

Tout au long de la semaine, un éventail d'activités sera proposé aux familles de la MRC Rimouski-Neigette pour offrir l'occasion de découvrir différents organismes dédiés au mieux-être des familles. La programmation complète est disponible sur les sites des organisations partenaires soient la Ville Rimouski, le Centre périnatal entre deux vagues, Accueil maternité, la Maison des familles Rimouski Neigette et COSMOSS Rimouski-Neigette.

Pour clôturer la semaine, la Fami-Fête se déroulera le samedi 19 mai de 10 h à 15 h au Colisée Financière Sun Life de Rimouski. Cet événement gratuit invite les familles à apporter leur pique-nique et à venir profiter des activités et animations proposés sur place. Une foule d'autres activités attendent les familles comme par exemple, une Fermette avec divers animaux, des Jeux gonflables des ateliers de l'Art-Land avec l'Association forestière du BSL, un kiosque de Photobooth et plus !!!

La FamiFête sera diffusé par Radio Énergie et Rouge FM qui seront sur place pour vous animer !

Pour renseignements : 418 724-3299

MESSAGE DE VOTRE FABRIQUE



Pour toute information concernant nos services, vous pouvez consulter notre site WEB. Malgré qu'il soit encore en construction, plusieurs rubriques ont été complétées dont les informations et plusieurs aspects du cimetière. Les événements à venir y sont aussi annoncés et d'autres s'ajouteront bientôt.

Pour y accéder, entrez cette adresse : <http://paroissestanaclet.com/>

Bonne lecture et placez-le dans vos favoris afin de le consulter au besoin.

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de Fabrique

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier,

QUE

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard tiendra lors de la session ordinaire du 4 juin 2018 à 20 heures au lieu et heure habituels une consultation publique sur la demande de dérogation mineure 2018-01 pour l'immeuble sis au 742, rang 3 Ouest.

Cette dérogation mineure consiste à régulariser l'implantation du garage privé existant dans la marge avant. L'article 6.2.4 1) et b) du règlement de zonage #428-2014 prévoit que : « Les garages attenants ou détachés sont autorisés dans les cours arrière et latérales à au moins 9 mètres sans excéder l'avant de la résidence ».

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le Conseil municipal, permettrait de rendre conforme cette construction dérogatoire.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal concernant cette demande.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1^{er} jour du mois de mai deux mille dix-huit.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Les nouveautés sont arrivées à la fin avril 2018, il est temps de venir les voir et les emprunter.

Le mercredi 16 mai à 19 heures nous vous attendons pour une conférence avec le propriétaire de Jardin Nature pour échanger sur les cultures biologiques et la création de son entreprise.

A inscrire a votre agenda, le 18 juin prochain aura lieu le lancement des livrets créés par les aînés du Pavillon Héritage. Venez les encourager ! (19 heures)

Nous tenons à féliciter l'anacloise Claudie Talbot pour son recueil de poésie dont le lancement a eu lieu le 21 avril dernier dans notre charmante bibliothèque.

Bon mois !

Anne Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque